



Article publié mercredi 15 janvier 2020

Une affiche pour la charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture publie une affiche, réalisée en écho à la charte interprofessionnelle de la filière du livre, proclamée en juillet 2019. Disponible en ligne ou en format imprimé.

Une affiche pour la Charte

Proclamée à l'occasion des Rencontres Interprofessionnelles du Livre 2019, la Charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes, rédigée collectivement, est un texte fédérateur qui souhaite rappeler les valeurs portées par celles et ceux qui oeuvrent pour le livre et la lecture dans tous les territoires et auprès de tous les publics.

Plus de 200 professionnels ont d'ores et déjà déclaré leur attachement à ce texte [en signant la Charte, en ligne](#).

Pour continuer de faire connaître ce texte et porter haut les valeurs de l'interprofession du livre, une affiche à destination de tous les lieux accueillant du public a été éditée. Elle permet d'attirer l'attention des lecteurs sur l'importance de l'écosystème du livre, de contrer les idées reçues et de donner des indications sur le secteur et les métiers du livre. Une affiche pour rendre lisible et visible « ce qui nous lie » !

Cette affiche est disponible à la demande en version imprimée et au format PDF sur notre site.

Au recto :

- stop aux idées reçues sur le livre

- les professionnels du livre, en Auvergne-Rhône-Alpes, en chiffres
- présentation des métiers

STOP aux idées reçues !



Plus
personne
ne lit !

FAUX Bien que la lecture soit confrontée à la montée des pratiques culturelles connectées, on n'a jamais autant lu qu'aujourd'hui. D'après le baromètre 2019 du Centre National du Livre « Lire Français et la lecture », 62 % des Français sont lecteurs de livres...



Les livres, ce
n'est pas pour
moi/toi/lui/elle/
nous/vous/eux !

FAUX Parce qu'il y a autant de livres et de lectures que de lecteurs, parce que le secret d'un livre se trouve aussi en chacun de « nous », mais aussi parce que la diversité de l'offre éditoriale s'adresse à tous et partout.



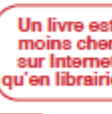
Les livres sont
de plus en plus
chers !

FAUX Le livre est un bien de consommation durable. La marge entre le coût de sa fabrication et son prix de vente est parmi les plus faibles dans le commerce. Son coût évolue d'ailleurs généralement moins vite que l'indice général des prix à la consommation et les salaires ne sont souvent pas en adéquation avec le niveau de qualification des professionnels. Est-ce pour cela que les métiers du livre sont souvent perçus comme des « métiers passion » ? Pas seulement...



Le livre papier,
c'est fini !

FAUX Si la part des livres numériques se fait une place sur le marché, la production éditoriale n'a jamais été aussi abondante qu'aujourd'hui. Les lecteurs sont très attachés au livre imprimé, à son toucher, à l'imaginaire ou au savoir qu'il renferme. À l'heure où la déconnexion devient un droit, le livre imprimé permet de s'évader, sans écran ni réseaux !



Un livre est
moins cher
sur Internet
qu'en librairie !

FAUX C'est l'éditeur qui fixe le prix du livre. Son prix est partout le même, qu'il soit vendu en librairie, en grande surface ou sur Internet. La loi du 10 août 1981, dite loi Lang, impose au livre un « prix unique », quel que soit son canal de vente.



Les livres, ce
n'est « QUE » de
la littérature...

FAUX La littérature adulte et jeunesse ne représente qu'environ 1/5 du marché. Il existe des livres sur une infinité de sujets et dans de multiples formats. Ils peuvent être composés de textes, de dessins, d'images, de matières, de sons... raconter des histoires et des paysages, ou aborder des idées, des théories, des questions de société ou de science, ou encore l'apprentissage des langues... Les livres sont infiniment multiples.

Auvergne-Rhône-Alpes
livre et lecture



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes

La filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler la réalité des métiers qui la composent, mettre en avant ses acteurs, la plus-value que chacun apporte à l'objet livre, leur pluralisme et la richesse de cette diversité. Elle entend aussi donner des repères sur les engagements et les responsabilités des uns et des autres, et contribuer ainsi à renforcer les liens entre créateurs, producteurs, diffuseurs et médiateurs, d'une part, et l'ensemble des lecteurs, d'autre part.

Pour que ceux qui nous lisent
puissent découvrir l'importance de ce qui nous lie.

600 auteurs
150 maisons
d'édition
280 librairies
indépendantes
220 fêtes et
salons
du livre
900 biblio-
thèques

les métiers

les auteurs : écrivains, scénaristes, illustrateurs, dessinateurs, traducteurs, constituent le point de départ de la chaîne et le fondement du processus de création de l'œuvre et de sa valeur. Soumis à une temporalité singulière et devant être rémunérés comme tels, l'écriture et l'illustration incarnent une forme essentielle de la liberté d'expression et de création. De la singularité des œuvres de l'esprit découle la propriété littéraire et artistique et le droit d'auteur.

les libraires : par leur travail de sélection, de conseil, de mise en avant des titres, dans leurs magasins ou hors les murs, les libraires indépendants assurent la rencontre entre les livres et leurs lecteurs. À travers leur politique d'animation et les liens qu'ils entretiennent avec les acteurs culturels de leur territoire, les librairies sont de véritables commerces culturels de proximité.

les éditeurs : donnent vie et forme aux œuvres de l'esprit, assumant les risques intellectuels, juridiques et financiers liés à l'acte de publier. Ils inscrivent leurs choix dans le cadre d'une politique éditoriale et assurent la conception et la fabrication des ouvrages papier ou audio et numériques, eux-mêmes ou par des prestataires spécialisés : directeurs de collection, sélectionneurs, correcteurs, relecteurs, metteurs en page, graphistes, maquetistes, iconographes, photographeurs, imprimeurs, responsables commerciaux, responsables de gestion de droits et droits dérivés, attachés de presse, spécialistes du marketing et de la communication.

les festivals du livre : organisés par des associations culturelles, des établissements publics ou des collectivités, les fêtes et les salons du livre proposent aux lecteurs de rencontrer les auteurs dans le cadre d'événements festifs et saisonniers qui rassemblent une grande diversité de publics dans une grande diversité de territoires. Ils promeuvent la filière du livre et la lecture auprès du grand public.

les diffuseurs : travaillent avec les éditeurs pour représenter leurs catalogues dans les différents points de vente et promouvoir l'offre éditoriale auprès des libraires et autres points de vente du livre.

les bibliothécaires : à travers le prêt d'ouvrages, l'action culturelle et l'accueil des publics les plus larges dans leurs établissements, véritables lieux de vie inscrits dans les territoires, les bibliothécaires conseillent et valorisent les livres et les rendent accessibles à tous, à travers les collections physiques et numériques, mais aussi en faisant vivre les savoirs et les bibliothèques par la médiation culturelle et scientifique.

les distributeurs : à travers la gestion industrielle des commandes, de l'acheminement et des stocks d'une multiplicité d'éditeurs, les distributeurs permettent aux livres d'être présents dans tous les points de vente du territoire de manière unifiée.

les prescripteurs : critiques, journalistes, blogueurs, influenceurs du web, les prescripteurs fédèrent des communautés de lecteurs aux frontières mouvantes, autour de choix de lecture éditoriaux et personnalisés.

Retrouvez la charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes au verso de cette affiche et sur www.auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org

UN TEXTE ISSU D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERPROFESSIONNEL et publié en juillet 2019 par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture en partenariat avec EIRA (Éditeurs indépendants en Rhône-Alpes et Auvergne), LIRA (Libraires indépendants en Région Auvergne), Libraires en Rhône-Alpes et l'ABF (Association des bibliothécaires de France).

Introduction aux articles qui composent la Charte :

- Article 1 : respecter l'écosystème du livre
- Article 2 : encourager la diversité
- Article 3 : faire vivre le(s) territoire(s)
- Article 4 : partager et transmettre
- Article 5 : s'engager

Charte

interprofessionnelle

de la filière du livre
en Auvergne-Rhône-Alpes

Ce qu'il nous lie

Le livre est un objet de culture, de partage et de formation. Transmetteur de savoirs et d'émotions, il est un vecteur essentiel de la connaissance et de la liberté, forme les imaginaires autant que les citoyens, contribue à construire une communauté de rencontre autour des œuvres et de la création.

Le livre est aussi le cœur d'un écosystème d'acteurs professionnels qui, dans l'ensemble des régions et des territoires, unissent leurs compétences, leurs savoir-faire et leur passion pour créer, éditer, produire, diffuser, distribuer, vendre, prêter, partager, transmettre la diversité de ses contenus, aux lecteurs de toutes provenances et de tous horizons. À travers leur créativité, leur travail et leur engagement en faveur de l'accès du plus grand nombre au livre et à la lecture, ces professionnels contribuent à tisser des liens entre les territoires, entre les habitants et entre les générations.

Acteurs de la première des industries culturelles, les créateurs et l'ensemble des professionnels du livre, qu'ils soient auteurs, auteurs-illustrateurs, traducteurs, éditeurs, diffuseurs, distributeurs, libraires, organisateurs de festivals, bibliothécaires, documentalistes, œuvrent communément au service de la diversité de l'offre éditoriale et de la diffusion de tous les livres et de toutes les formes de lecture.

À travers cette charte interprofessionnelle, la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler la réalité des métiers qui la composent, mettre en avant ses acteurs, la plus-value que chacun apporte à l'objet livre, leur pluralisme et la richesse de cette diversité. Elle entend aussi donner des repères sur les engagements et les responsabilités des uns et des autres, et contribuer ainsi à renforcer les liens entre créateurs, producteurs, diffuseurs et médiateurs, d'une part, et l'ensemble des lecteurs, d'autre part.

Pour que ceux qui nous lisent
puissent découvrir l'importance
de ce qui nous lie.

Article 1 respecter l'écosystème du livre

Les différents métiers de la chaîne du livre composent un écosystème où les spécificités de chacun se mettent en cohérence afin que des livres existent et qu'ils soient lus. Par l'exercice de son métier et les compétences qu'il apporte, chaque professionnel contribue à enrichir cet écosystème. Au-delà de leurs intérêts particuliers, ces acteurs sont interdépendants, le chemin qu'emprunte la création d'un auteur pour parvenir jusqu'à son lecteur impliquant tout à tour chacune de leurs compétences. [...]

Article 2 encourager la diversité

Diversité de la création littéraire et graphique, diversité éditoriale, diversité de l'offre de livres, des lieux et des événements dédiés au livre et à la lecture. Les professionnels d'Auvergne-Rhône-Alpes, dans leurs différents métiers et dans leurs différents lieux, physiques ou virtuels, sont les garants d'une large diffusion de la création et des idées, contribuant par leur activité au lien social et à la vitalité démocratique et culturelle du territoire régional. [...]

Article 3 faire vivre le(s) territoire(s)

Fenêtre ouverte sur le monde et sa compréhension, vecteur de la liberté de pensée et de la diversité des cultures, le livre ne connaît aucune frontière et œuvre à l'universalité du partage de la création, de l'imagination et de la réflexion. Cependant, à travers ceux qui les écrivent, les dessinent, les publient, les vendent, les prêtent, les racontent et les lisent, il est aussi le ferment d'une vie partagée dans un territoire.

Acteurs culturels de proximité, les librairies et les bibliothèques, tout comme les fêtes et les salons du livre, sont les principaux vecteurs de l'accès au livre et constituent souvent, notamment dans les territoires éloignés des

centres urbains, les seuls porteurs d'une offre culturelle accessible. Ils contribuent donc de manière essentielle à animer la vie de leur territoire et à créer des échanges et du lien social entre ses habitants. [...]

Article 4 partager et transmettre

Quelle que soit sa forme, papier, audio ou numérique, le livre est un objet de connexion au monde, et ce partage est au cœur des activités de médiation menées par tous les professionnels du livre en direction du plus grand nombre de lecteurs et de non-lecteurs.

Aujourd'hui, dans un contexte de mutation des outils et des pratiques, les acteurs de la chaîne du livre continuent à croire plus que jamais en la nécessité de promouvoir et de partager la lecture avec tous les publics, sous toutes ses formes et sur tous les supports. [...]

Article 5 s'engager

Conscients de leurs responsabilités, les créateurs et les professionnels du livre proposent à tous les lecteurs des contenus éditoriaux de qualité, enrichis par leurs compétences : créations originales, choix éditoriaux, sélections et conseils personnalisés, recommandations, médiation et partage. Ce travail souterrain aboutit à chaque fois qu'un livre est, à travers lui, un auteur, rencontre son lecteur. La plupart du temps, ce « petit miracle » ne fait pas de bruit, sinon à l'intérieur des têtes de celles et ceux qui le vivent. [...]

Conclusion

Par cet engagement, et au-delà des logiques singulières des différents métiers et de leurs impératifs économiques, les professionnels d'Auvergne-Rhône-Alpes se reconnaissent membres solidaires d'une filière du livre portée par des valeurs qu'ils souhaitent aujourd'hui réaffirmer et promouvoir à travers cette Charte interprofessionnelle de la filière du livre.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
livre et lecture



Retrouvez l'intégralité du texte de la charte interprofessionnelle de la filière du livre en Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la liste des signataires sur www.auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org

UN TEXTE ISSU D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERPROFESSIONNEL et publié en juillet 2019 par Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture en partenariat avec EIRA (Éditeurs indépendants en Rhône-Alpes et Auvergne), LIRA (Libraires indépendants en Région Auvergne), Libraires en Rhône-Alpes et l'ABF (Association des bibliothécaires de France).

Obtenir l'affiche

- Pour télécharger le fichier, rendez vous [dans les ressources du site, sur la page dédiée.](#)

- Pour demander l'affiche imprimée, envoyez un email à contact@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org en mentionnant le destinataire et l'adresse de réception.

Dernière édition : 16 mai 2024 à 14:24

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/une-affiche-pour-la-charte-interprofessionnelle-de-la-filiere-du-livre-en-auvergne-rhone-alpes>